

PROGRAMME DE FORMATION



Du 14/04/20 au
12/10/20

Designer Web

Titre Professionnel DW niveau III, inscrit au RNCP

Code RNCP : 26602

Code NFS 320 – Spécialités plurivalentes de la
communication et de l'information

Code ROME E1205, E1104, M1805, E1306

Formacode(s) 46270, 46262, 46081, 46003, 46072

Code GFE : U (Communication, médias)

Libellé réduit DW

Code CPF 237715

Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Age recommandé 23 ans minimum,
- 2 ans d'expérience recommandée en tant que graphiste
- Utilisation régulière de l'outil informatique

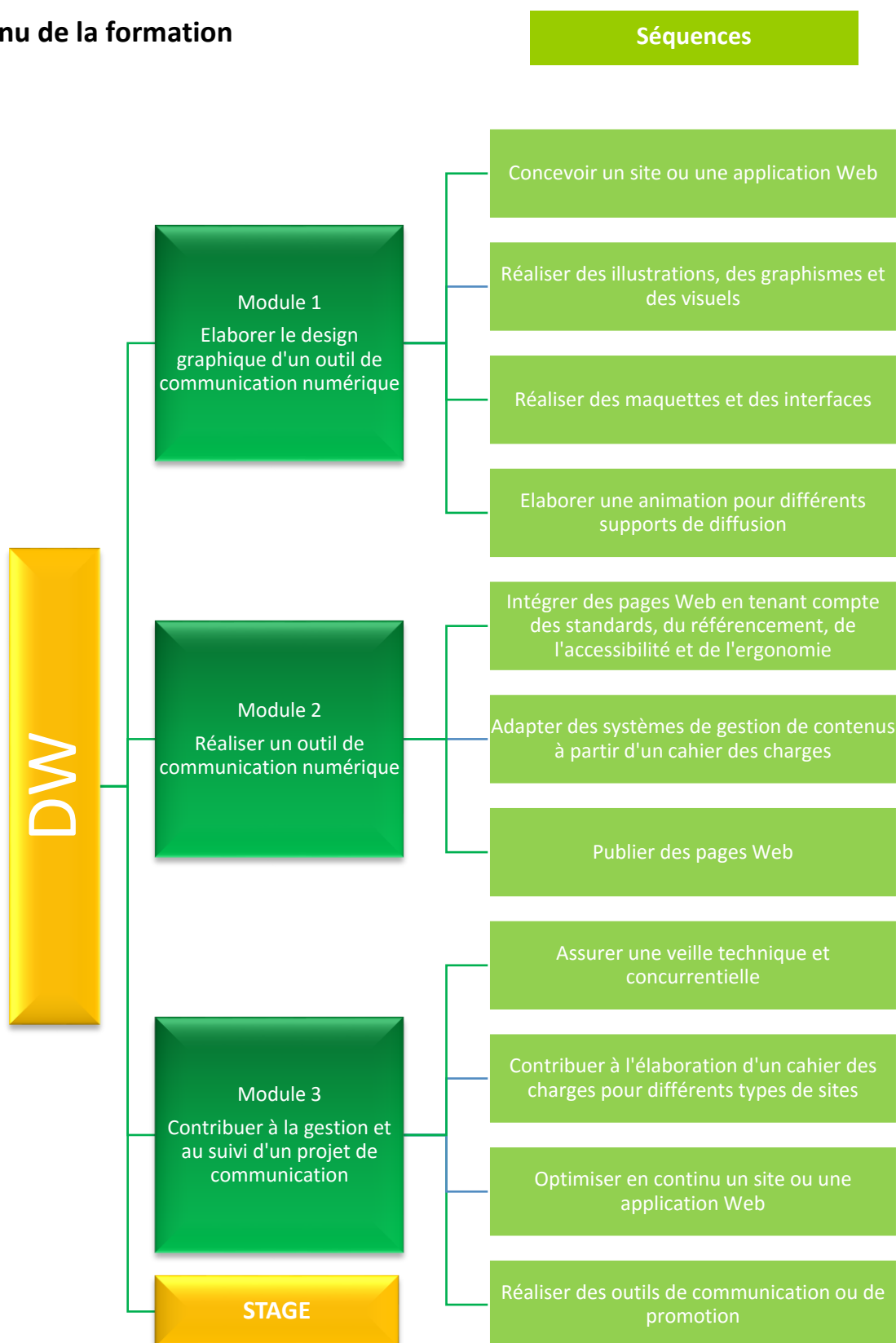
Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Designer Web » (DW). Titre de niveau III, inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- **Elaborer le design graphique d'un outil de communication numérique**
- **Réaliser un outil de communication numérique**
- **Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique**

Contenu de la formation



Programme détaillé de la formation

HTML / CSS - Création et mise en forme de pages Web
Dreamweaver - Conception de site via l'éditeur WYSIWYG
Javascript - Programmation de scripts pour les intégrer dans des pages web interactives
PHP - Conception et réalisation de pages Web couplées à une base de données

MODULE 1

Photoshop - Réalisation de photomontages complexes.
Illustrator - Réalisation de graphismes et illustrations élaborées.
Conception et réalisation de plans, de schémas de pictogrammes, de logos
Typographie
InDesign - Mise en page pour l'impression et le Web
Flash Animate - Création d'animation, intégration de médias
Joomla / Wordpress - Initiation à la création de sites dynamiques
PrestaShop
Ux Design : Référencement

MODULE 2

Réseaux sociaux - Référencement
Première Pro
AfterEffects
Animation Vidéo

MODULE 3

Mise en situation professionnelle - A partir d'un cahier des charges établi, l'objectif est de réaliser une charte graphique, logo, documents «print» et de décliner cette charte pour la création d'un site Web statique.

Stage en entreprise : 5 semaines de stage seront réalisées en entreprise.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : **805 heures** (23 semaines)

- 630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)
- 175 heures de stage en entreprise (5 semaines)

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Taille du groupe maximale prévue : **12 apprenants**.

Les horaires journaliers :

- Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Dates & lieu de la formation :

- **Du 14 Avril au 12 Octobre 2020** au centre de formation IFPA
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II
14 rue Euler – 33700 Mérignac
Tel : 05.57.59.85.30
Mail : contact@ifpa-ecole.com
Notre site internet : www.ifpa.pro



Durée de l'action de formation

Module 1	Module 2	Module 3
• 5 semaines	• 7 semaines	• 5 semaines

+ 1 semaine de mise en situation

Titre Professionnel

Définition du métier

Le Designer Web conçoit et réalise des outils de communication numériques adaptés à différents supports de publication, en tenant compte des standards, du référencement, de l'accessibilité et de l'ergonomie.

À partir d'un cahier des charges, d'instructions reçues d'un responsable de projet ou directement d'un client, il (elle) analyse la demande, conçoit l'interface, élabore une ambiance graphique, crée ou adapte une charte graphique et des médias. Il (elle) réalise des visuels ou des maquettes et élabore des animations.

Pour la réalisation des outils de communication numériques tels que sites Web, applications Web pour mobiles, il (elle) intègre les médias en utilisant des logiciels professionnels, des frameworks, des langages de description ou de programmation. Il (elle) met en œuvre et personnalise des systèmes de gestion de contenus (CMS). Pour optimiser la compatibilité, la performance, il (elle) teste ses réalisations sur différents périphériques (ordinateurs de bureau ou mobiles) et sur différents navigateurs. Il tient compte des bonnes pratiques et des règles en matière de sécurité.

Le Designer Web contribue à la gestion d'un projet numérique en ligne. Il (elle) assure une veille technique et concurrentielle du secteur professionnel. Il (elle) contribue à l'élaboration d'un cahier des charges, conçoit un prototype et l'interactivité avec les utilisateurs, réalise les outils pour la promotion et la communication du produit ou du service client. Il (elle) optimise le projet en utilisant des tests, des outils marketing d'analyse ou de statistiques, et travaille à l'amélioration de l'ergonomie et de l'expérience utilisateur. Afin de rendre plus efficace le référencement naturel il (elle) détermine les informations-clés à transmettre, adapte ou rédige le contenu textuel du site. Il (elle) met à jour et améliore le contenu régulièrement.

Le Designer Web est autonome dans les phases techniques et créatives de son activité. Selon la structure de l'entreprise et la nature des projets, il (elle) peut être en relation avec d'autres professionnels : chef de projet, directeur artistique, intégrateur Web, Webmaster, développeur informatique, ergonomes, spécialiste du marketing, commerciaux. Il (elle) rend compte régulièrement de l'avancée de sa production au responsable du projet ou au client.

L'emploi s'exerce dans une agence Web spécialisée, une agence de publicité, un studio de création graphique, dans une structure publique ou privée, ou en tant que prestataire de services indépendant. Il nécessite une station assise prolongée et un travail de façon continue face à des écrans. Les horaires de travail sont généralement fixes, mais le rythme peut varier selon l'activité et les projets à traiter.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les agences Web spécialisées ou *Web agency*,

Les agences de communication, publicité, marketing,

Les services de la communication Web publique ou privée,

Les entreprises informatiques et les Entreprises de Service Numérique (ESN),

Les entreprises du e-commerce,

Les entreprises des industries graphiques.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Designer Web
- Web designer
- Intégrateur HTML/CSS
- Développeur front-end
- Webmaster

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paper-Board
- Tableau blanc
- Rétro-projecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Évaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC « Elaborer le design graphique d'un outil de communication numérique » et l'activité 2 du REAC « Réaliser un outil de communication numérique ».
- Une évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC « Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique » et dans laquelle est incluse une partie Titre Blanc.

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC DW)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Designer Web. L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel DW.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) Du Dossier Professionnel (DP)
- c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.